

Conférence de presse

18 juillet 2014

Ouverture du marché avec l'UE pour la « ligne blanche »

Hanspeter Kern, président des Producteurs Suisses de Lait PSL

Pas une option pour les producteurs suisses de lait !

En septembre 2013, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen avait réalisé pour le compte de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL une analyse scientifique indépendante des effets sur l'ensemble de la filière d'une ouverture sectorielle réciproque du marché du lait entre la Suisse et l'Union européenne. Cette étude avait révélé qu'un montant d'au moins 2020 francs par hectare de surface fourragère principale serait nécessaire, à l'échelon de la production laitière, pour compenser les répercussions directes sur les revenus.

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Le 14 mai 2014, le Conseil fédéral a présenté un rapport en réponse à la motion Marché laitier ([12.3665 Motion CER-N Marché laitier](#)). Le Conseil fédéral est d'avis que dans le cas d'une ouverture du marché, la compensation nécessaire pour la production laitière serait nettement inférieure aux besoins calculés dans l'étude de la HAFL. En raison de cette différence et d'autres évaluations et conclusions très divergentes, la fédération des PSL a décidé de commander une analyse complémentaire. Le but était, principalement, d'évaluer la plausibilité des hypothèses formulées et d'étudier les divergences dans les conclusions du rapport du Conseil fédéral.

Cette analyse complémentaire de la HAFL, dont on connaît désormais les résultats, a permis aux Producteurs Suisses de Lait PSL d'obtenir plus de transparence sur les effets de l'ouverture de la « ligne blanche ». Les hypothèses à la base de l'évaluation « économique » réalisée par le Conseil fédéral sont très optimistes et parfois très particulières :

- les hypothèses relatives aux prix du lait et aux coûts de la production laitière (prix des facteurs) sont optimistes, voire irréalistes,
- l'hypothèse d'un comportement non économique des producteurs de lait dans le but de poursuivre ainsi la production laitière est pour le moins étrange.
- l'analyse des secteurs de la transformation laitière et du commerce de détail est très rudimentaire et incomplète.

Les autres résultats (p. ex. volume de lait) découlent de ces hypothèses. Même l'EPF Zurich (*Info Agrarwirtschaft* de juin 2014) écrit dans ce contexte : « ...la réaction de l'offre en cas de réduction du prix du lait peut être plus ou moins marquée. Toutefois, des paramètres fixés de manière (trop) rigide freinent la réaction de l'offre en cas de variation du prix du lait. Cela pourrait expliquer pourquoi la réaction de l'offre à moyen terme est faible, une valeur de 0,3 étant en effet très inélastique. »

Ainsi, le Conseil fédéral envoie de la poudre aux yeux non seulement des producteurs de lait, mais aussi des décideurs politiques. Ce qui est sûr, c'est que cette voie ne permettra ni de maintenir les parts de marché en Suisse, ni d'augmenter les parts de marché à l'étranger. Pour les producteurs suisses de lait, la démarche envisagée n'est donc pas une option.

Renseignements : Hanspeter Kern, président de la fédération des PSL 079 418 52 16